**Fonds pour les droits des personnes handicapées Enquête annuelle auprès des bénéficiaires de subventions**

**2022 Résumé des résultats**

Chaque année, le Disability Rights Fund (DRF) demande à ses bénéficiaires de partager leurs réflexions sur l'évolution des mouvements nationaux de personnes handicapées et sur leurs connaissances et compétences en matière de plaidoyer dans le cadre de l'Enquête annuelle sur les bénéficiaires de subventions (AGS). En mars 2022, 101 bénéficiaires ont répondu à l'AGS 2022, administrée par Includovate. Voici un aperçu de plusieurs résultats de l'enquête AGS 2022.

**Augmentation continue de la diversité des mouvements nationaux - avec davantage de possibilités de croissance**

Près de 80 % des personnes interrogées ont déclaré que les personnes handicapées marginalisées étaient davantage impliquées dans la communauté du handicap au sens large. Partout dans le monde, les OPH ont mentionné une plus grande inclusion des femmes et des filles handicapées dans les programmes d'examen des politiques nationales et locales et dans les ateliers liés à la réduction de la violence fondée sur le genre, à l'éducation ou au développement des moyens de subsistance. Un plus petit nombre d'OPH ont noté une augmentation de l'inclusion des personnes souffrant de handicaps psychosociaux, des personnes sourdes et des jeunes handicapés dans les célébrations nationales, les visites de sensibilisation ou les dialogues coordonnés par les OPH faîtières, les grandes OPH nationales ou les ONG.

Toutefois, plus de 10 % des personnes interrogées ont déclaré ne pas avoir observé d'augmentation de la diversité et 10 % ont dit ne pas en être sûres. La plupart des répondants ont noté que les personnes handicapées LGBTIQ+ et les personnes handicapées autochtones étaient encore sous-représentées dans le mouvement, en particulier en Afrique et en Asie. Un OPH a décrit les progrès accomplis et la nécessité de poursuivre la croissance de la manière suivante.

“Certaines femmes et certains jeunes [handicapés] participent, mais en nombre limité. Ce n'est pas assez pour que l'on puisse parler d'inclusion. Seuls les habitants des zones urbaines et les personnes ayant un certain niveau d'éducation ont une chance de participer. Les LGBTI et les autres groupes sont totalement sous-représentés. S'ils assistent à des événements ou à des réunions, c'est dans l'anonymat". (OPH en Afrique)

**Les OPH utilisent leurs compétences et leurs connaissances pour faire progresser les droits des personnes handicapées dans tous les pays**

Du village au niveau national, les OPH ont fait état de leurs progrès en matière de droits des personnes handicapées et d'intégration du handicap. En utilisant des compétences et des connaissances approfondies, des partenariats, des coalitions et une influence politique, les OPH font avancer, par exemple, les choses:

* Alignement de la CDPH sur les politiques nationales et locales au Bangladesh, au Ghana, au Nigeria, en Indonésie, au Rwanda et en Ouganda.
* Accessibilité des bâtiments grâce à la mise en œuvre de codes de construction au Bangladesh et en Ouganda et de programmes d'accessibilité des transports publics au Myanmar.
* Participation significative grâce à l'établissement d'un partenariat stratégique avec le Bureau des Nations unies pour la coordination des affaires humanitaires en Haïti, l'établissement de rapports sur les droits de l'homme en Indonésie et en Ouganda, et l'élaboration de politiques nationales en matière de handicap au Rwanda.
* Une participation politique grâce à la création d'un comité national pour les personnes handicapées en Indonésie, à un nouveau projet de loi électorale accordant davantage de droits de vote aux personnes handicapées au Nigeria, à l'élection ou à la nomination de personnes handicapées dans Les Commissions Nationales au Nigeria, et à la désignation d'un Ministre d'État pour le handicap en Ouganda.

Les OPH ont souligné un certain nombre de facteurs qui ont conduit à ces changements, notamment:

* Amélioration de la connaissance de la CRDPH et des compétences en matière de plaidoyer parmi les OPH ainsi que de la collaboration entre les OPH.
* Sensibilisation du public par le biais des médias sociaux, d'émissions de radio et de télévision et de forums.
* Un plaidoyer intense et soutenu, fondé sur des preuves, par le biais de réunions avec les agences et autorités gouvernementales.
* Un environnement politique favorable et une sensibilisation accrue aux engagements de la CRDPH et du Sommet mondial sur le handicap (SMH) parmi les responsables.
* Soutien du gouvernement et des bailleurs de fonds, en particulier de la DRF.

Un OPH a décrit une progression des causes:

“Le financement de la DRF est le principal facteur à l'origine de ces changements. Grâce au financement de la DRF, les personnes handicapées ont acquis un leadership sans précédent. Elles sont plus visibles, plus médiatisées et plus présentes sur les réseaux sociaux [et dans les discussions politiques]". (OPH en Haïti)

Un autre OPH a énuméré les facteurs critiques suivants:

“Premièrement, il s'agit de la lutte des organisations de personnes handicapées qui sont membres de la coalition nationale des organisations de personnes handicapées. [Deuxièmement, les luttes des personnes handicapées dans leur ensemble sont incessantes. Troisièmement, la cohésion entre OPH aux niveaux national et régional". (OPH en Indonésie)

**Utilisation du Sommet mondial des personnes handicapées à des fins de sensibilisation et de défense**

Les Sommets mondiaux sur le handicap, qui ont été organisés et accueillis par l'Alliance internationale du handicap, le gouvernement du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, le gouvernement du Kenya, le gouvernement de Norvège et le gouvernement du Ghana, ont fourni une nouvelle façon d'adapter la mise en œuvre de la CRDPH au niveau national. La mise en œuvre de la CRDPH dans son intégralité nécessite des ressources sociétales et gouvernementales massives. Les engagements du SMH permettent aux défenseurs, aux OPH et aux gouvernements de donner la priorité à la localisation de la CRDPH dans leurs propres contextes nationaux et locaux. Depuis 2018, la DRF a fourni un soutien aux OPH pour accroître leur connaissance des engagements SMH nationaux et influencer la soumission et le respect des engagements gouvernementaux. En 2022, les bénéficiaires de subventions de la DRF ont réussi à influencer les engagements gouvernementaux du SMH22 Bangladesh, Ghana, Indonésie, Malawi, Rwanda et Ouganda.

“[En 2022], le ministère de tutelle, le ministère des affaires sociales, nous a demandé de l'aider à rédiger les engagements pour le GDS 22 et nous avons finalement pu finaliser 11 engagements pour le GDS 22. C'est l'occasion de travailler à la promotion de la mise en œuvre des nouveaux engagements". (OPH au Bangladesh)

En outre, les OPH du Malawi, du Rwanda et de l'Ouganda ont élaboré des rapports de suivi sur l'état d'avancement des engagements pris par leurs gouvernements respectifs dans le cadre de l'initiative SMH18. Cela a permis à ces mouvements nationaux d'axer stratégiquement leur plaidoyer sur les engagements du SMH22.

**Gestion des risques organisationnels et sauvegarde & Réponse aux demandes des bénéficiaires de subventions**

Dans l'AGS 2022, un peu plus de 70 % des OPH ont déclaré que leur organisation avait modifié son approche de la protection grâce au financement et au soutien de la DRF et 64 % ont déclaré que leur organisation avait modifié ses politiques financières grâce au financement de la DRF. Dans l'AGS 2022, OPH a également indiqué qu'un soutien accru serait utile pour répondre aux exigences en matière de gestion des risques et de protection.

Ces demandes sont similaires à celles formulées dans le cadre des évaluations externes, des enquêtes annuelles précédentes auprès des bénéficiaires, des consultations d'assistance technique, des rapports finaux ou des conversations directes avec les administrateurs de programme et le personnel de la DRF. Dans l'ensemble du portefeuille de la Fondation, les bénéficiaires ont demandé plus d'assistance technique, des périodes de subvention plus longues, plus de soutien individuel de la part du personnel de la Fondation. Au fur et à mesure de sa croissance, la Fondation a été en mesure de fournir davantage de soutien à ses bénéficiaires sous la forme d'une assistance technique, d'un soutien à l'amélioration des politiques et pratiques de sauvegarde organisationnelle ou d'un renforcement organisationnel et d'une gestion des risques. En 2023, les bénéficiaires récurrents pourront désormais demander des périodes de subvention de deux ans, ce qui réduira la nécessité de présenter des demandes annuelles et des rapports finaux.

Au fil des ans, nous avons également constaté les obstacles administratifs et d'accessibilité que les bénéficiaires rencontrent lorsqu'ils demandent des subventions et établissent des rapports. En conséquence, la DRF s'est efforcée de réduire la longueur des modèles de demande et de rapport et de modifier les options de soumission des demandes et des rapports. En 2023 et au-delà, nous réexaminerons à nouveau le contenu de nos formulaires de demande et de rapport. Notre première réduction des demandes administratives est un questionnaire AGS 2023 nettement plus court et la suppression des questions relatives à la sauvegarde, à la gestion des risques ou au renforcement organisationnel. Nous avons entendu vos demandes et sommes impatients d'apprendre comment améliorer nos processus d'octroi de subventions et d'établissement de rapports.